



Utilisation d'une ligne de vie provisoire

Référence :

SSI.180

Durée conseillée :

2 jours

Tarif en inter-entreprise :

690 € HT / personne

Tarif en intra-entreprise :

795 € HT/ jour / groupe

<https://www.cnfce.com/formation-utilisation-ligne-de-vie-provisoire>

Formation utilisation d'une ligne de vie provisoire : Travailler en hauteur sur des sites non-équipés

Le **travail en hauteur** est fortement réglementé, compte-tenu des risques engendrés par ce type d'activité (*les chutes étant la seconde cause de décès professionnel après les risques routiers selon l'INRS*). Notre **formation utilisation et pose d'une ligne de vie temporaire** sensibilisera le personnel chargé de réaliser des travaux en hauteur aux dangers rencontrés et les formera à l'utilisation des EPI de type **harnais de sécurité**. La partie pratique permettra aux stagiaires de **mettre en place des points d'ancrage et une ligne de vie temporaire**. Ils apprendront également à **utiliser et à vérifier les EPI obligatoires** (harnais de sécurité, longues, antichute à rappel automatique, coulisseau etc.)

NB : Nous dispensons également une [formation au port du harnais pour sites équipés](#), sur 1 jour.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation relative au travail en hauteur
- Connaître les principales protections collectives et équipement de protection individuelle et leurs conditions d'utilisation
- Maîtriser l'utilisation du harnais de sécurité et la mise en place de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire

Programme

Module théorique sur la réglementation du travail en hauteur et des EPI : Sensibilisation et prévention

- Module sur la prévention, l'évaluation des risques – présentation des statistiques
- Approche réglementaire du travail en hauteur
- Focus sur les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles
- Visualiser et connaître les différentes catégories d'E.P.I. et les normes les encadrant
- Appréhender les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute)
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage
- Explication de la force de choc et de l'effet pendulaire

Partie pratique : Utiliser et vérifier des EPI/ harnais de sécurité pour le travail en hauteur

- Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais
- Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- Sécurisation d'échelle mobile pour l'utiliser comme moyen d'accès (contrôle visuel et norme afférente)

Assurer la pose et l'utilisation de dispositifs antichute (ligne de vie et point d'ancrage)

- Réalisation de points d'ancrages provisoires et pose de lignes de vie (horizontale et verticale)
- Réalisation de déplacements horizontaux et verticaux en hauteur
- Utilisation des systèmes antichutes sur support d'assurage flexibles et /ou rigides
- Assurer la mise en place du poste de travail / Installation d'équipements / Levage de charges



Public & prérequis

Public cible

Personnel chargé de travailler en hauteur et devant obligatoirement utiliser des EPI dans le cadre de sa profession

Pré-requis

Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail) et maîtrise de la langue française



Méthodes pédagogiques

- Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant
- Apport théorique (Décret 2004-924 du code du travail R4323-106) sur 0,5 jour
- et partie pratique (utilisation des EPI et port du harnais) sur 1,5 jour
- Support de cours de **la formation port du harnais de sécurité sur sites non équipés** (de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire)

Évaluation des acquis en fin de formation



Dates et lieux

Date de début	Date de fin	Lieu de formation
12-12-2022	13-12-2022	ILE DE FRANCE - LISSES-EVRY (91)



